

Durée

2 jours
(14h)

Date(s)

3 novembre
et 2 décembre 2025

Lieu(x)

Suze-la-Rousse

Tarif

594 €

Public visé :

- Vignerons
- Techniciens viticoles
- Directeurs de cave
- Œnologues
- Maîtres de chai
- Personnes en reconversion professionnelle dans la filière



Objectif(s) pédagogique(s) :

- Mettre en place une stratégie de production viticole, en évaluant en amont les incidences économiques et les contraintes environnementales.

Compétences apportées par la formation en viticulture « Implanter et restructurer un vignoble pour optimiser vos performances » :

- Établir un projet économique en conformité avec mes objectifs et mes contraintes
- Mettre en place un modèle d'exploitation et de production de vin en adéquation avec les tendances du marché

Programme :

Introduction aux différentes techniques viticoles pour implanter et restructurer un vignoble.

1. Raisonner la plantation en fonction des objectifs de l'exploitation

Objectifs qualitatifs et commerciaux et incidences sur les points techniques suivants :

- Analyse de sol, normes optimales pour l'implantation d'un vignoble
- Importance de la fumure de fond
- Choix du porte-greffe et taille de formation

Objectifs patrimoniaux – la valorisation des surfaces :

- Terroir
- Cépages

- Potentiel du vignoble à restructurer

2. Analyse de l'existant pour raisonner la plantation

- Aspects réglementaires
- Bilan agronomique et œnologique

3. Restructuration du vignoble

- Démarches à suivre
- Concept agronomique
- Concept administratif

4. Adaptation des coûts de production aux enjeux de la restructuration

5. Connaissance et gestion des terroirs viticoles

Prérequis :

Aucun

Moyens pédagogiques :

Documents pédagogiques –
Diaporamas

Effectifs :

Mini : 8 personnes
Maxi : 30 personnes

Moyens d'encadrement :

L'Université du Vin assure l'encadrement technique de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité.

Sylvain Michel

Formateur

Moyens d'évaluation :

Une synthèse de l'évaluation des acquisitions peut être réalisée oralement lors d'un échange intervenant / stagiaires ou sous forme de questionnaire écrit individuel en vue de la validation de l'apprentissage.

Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction.

À l'issue de la formation

Remise au stagiaire d'une attestation de formation

Modalités pratiques :

Lieu des cours :

Université du Vin à Suze-la-Rousse

Accessibilité :

Les locaux et la formation sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre référent handicap :

Céline THOMAS 04 75 97 21 30

celine.thomas@universite-du-vin.com

Délai d'accès :

Étude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels.

L'Université du Vin se réserve le droit d'accepter les candidatures jusqu'à la veille de la formation et sous réserve d'une solution de financement assurée et justifiée.

NOMBRE DE STAGIAIRES *

2 stagiaires

TAUX DE

93

92 % de satisfaction pour l'ensemble des formations courtes
"viticulture"